

Pour la justice sociale et l'égalité

NON
À LA LOI -
IMMIGRATION



Le 21 janvier, 201 personnalités de tous horizons, culturel, associatif, syndical et politique, appellent à se mobiliser pour exiger que le président de la République ne promulgue pas la loi dite « immigration ». La CGT appelle le monde du travail à se mobiliser massivement et à faire de cette journée une puissante journée de manifestation.



**FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER**

CGT.FR

Pour faire diversion et éviter de traiter les questions sociales sur les salaires et l'emploi, Emmanuel Macron a fait le choix de mettre à l'ordre du jour une nouvelle loi sur l'immigration alors que depuis quarante ans il y a déjà eu 29 réformes.

Le contenu de la loi reprend les principales propositions du Rassemblement national et remet en cause nos principes républicains.

Une loi xénophobe :

- assimilant l'immigration à l'insécurité ;
- stigmatisant l'étranger-e par sa nationalité, sa religion ;
- soutenue par l'extrême droite.

Une loi en opposition aux valeurs républicaines :

- application du principe de préférence nationale pour l'accès aux allocations ;
- remise en cause du droit du sol pour les enfants de parents étrangers ;
- contraire à la Constitution sur de nombreux points.

Une loi contre les femmes et les familles :

- précarisant davantage les femmes qui pour la plupart travaillent dans les métiers souvent dévalorisés ;
- remettant en cause le droit aux APL, aux hébergements d'urgence ;
- remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'État ;
- favorisant l'expulsion des enfants.

Une loi par et pour le capital :

- La précarisation des travailleur-ses étranger-es va permettre de tirer l'ensemble des droits des travailleur-ses vers le bas et contribuer au dumping social.

Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas – c'est au contraire une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étranger-es font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.

Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignant-es sont des travailleurs et travailleuses étranger-es.

L'immigration, très souvent jeune, atténue le vieillissement de la population.

La CGT porte d'autres propositions, notamment la régularisation des travailleuses et travailleurs pour éviter le dumping social et l'égalité de traitement entre tou-tes les salarié-es. C'est dans ce cadre que la CGT exige la régularisation des travailleur-ses en grève en Région parisienne et dans le Nord.

Pour gagner des droits pour toutes et tous, pour s'opposer à la loi « immigration », gagner la non-promulgation de la loi, peser sur les décisions du Conseil constitutionnel et obtenir une régularisation de droit de tou-tes les travailleur-ses sans papiers.

Le 21 janvier 2024, avec la CGT et de nombreuses organisations syndicales et associations, manifestons partout en France.

Retrouvez tous les lieux de manifestation sur
-> **www.21janvier.fr**.